



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sapeurs-Pompiers

Jeudi 13 octobre 2022



**Le mardi 11 octobre 2022**, se sont réunis dans le département du Cher les présidents des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Région Centre Val de Loire et de la Nièvre, pour trois d'entre eux, présidents de Conseil départemental.

Cette réunion de travail qui a lieu trois fois par an est devenue indispensable pour avancer ensemble entre SDIS d'une même région élargie au voisin nivernais avec une volonté commune de coopération.

Le Président du Conseil d'Administration du SDIS du Loiret et du Conseil Départemental, Marc Gaudet était présent à cette réunion trisannuelle.

Deux sujets majeurs ont été abordés :

- **Le secours d'urgence aux personnes et les effets de la désertification médicale sur les sapeurs-pompiers**
- **Les effets du changement climatique et le retour d'expérience de l'été particulier 2022**

### **Le secours d'urgence aux personnes et les effets de la désertification médicale sur les sapeurs-pompiers :**

Les présidents des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Région Centre Val de Loire et de la Nièvre ont à l'unanimité reconnu un impact positif de la réforme des transporteurs sanitaires urgents, publiée en avril dernier sur la sollicitation opérationnelle de leur SDIS, considérant les ambulanciers comme de véritables acteurs de l'urgence préhospitalière, notamment pour répondre aux interventions qui ne sont pas, en théorie, de la mission des SDIS.

Cette évolution est un premier levier d'action. Malheureusement, la désertification médicale s'accroît dans les territoires du Centre de la France, comme dans beaucoup d'autres, occasionne une surmobilisation des services d'urgences, déjà très fragiles, comme celle des ambulanciers privés pour lesquels la ressource humaine reste en tension.

Les SDIS dans ce contexte et au vu notamment de son implantation locale 24H/24, 7 jours sur 7, de sa proximité territoriale et de son maillage, suppléent régulièrement ces structures.

Plus concrètement, cette situation se traduit par une sollicitation opérationnelle du secours non urgent encore importante et par d'autres effets domino, tels que, régulièrement, le refus de transporter les victimes dans le service des urgences du centre hospitalier le plus proche du lieu de l'intervention malgré une régulation médicale en amont par le SAMU ou encore des délais d'attente importants aux services d'urgences de plusieurs heures parfois.

Plus impactant encore pour les SDIS, cette fragilité se caractérise par des fermetures totales ou partielles de ces mêmes services, voir même des refus de prise en charge occasionnant des délais de transport plus longs et pouvant jouer sur l'aggravation de l'état de la victime.

À ce sujet, aurait-on admis la fermeture de quelques centres d'incendie de secours d'importance l'été dernier ?

Aussi, il est rappelé que le modèle de sécurité civile est composé à 85% environ de sapeurs-pompiers volontaires dont ce n'est pas la profession et confrontés en jours-semaine particulièrement, à des contraintes de disponibilité pour cause de travail ou de vie personnelle et familiale.

Ces contraintes imposées par le contexte sanitaire actuel pèsent négativement sur la motivation des sapeurs-pompiers volontaires et leur disponibilité. Elles réduisent fortement la capacité des moyens du SDIS assurant la couverture opérationnelle et, de fait, obligera à terme, si la situation perdure, le recrutement d'effectifs supplémentaires en sapeurs-pompiers professionnels dans une grande partie de tous les territoires, mêmes les plus ruraux.

Plus inquiétant, à plus long terme dans un contexte de perte de sens de la mission du sapeur-pompier, a fortiori volontaire, et de changement de société, le modèle de sécurité civile pourrait se retrouver lui aussi en très grande difficulté.

### **Les effets du changement climatique et le retour d'expérience de l'été particulier 2022 :**

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les sapeurs-pompiers ont été à l'été 2022 et seront encore dans les années à venir fortement mobilisés pour répondre aux effets du changement climatique.

La saison estivale passée, avec de nombreux feux de végétation simultanés dans toute la France et pas seulement dans l'arc méditerranéen et le sud-ouest, combinés à des phénomènes exceptionnels et violents d'intempéries, a atteint son paroxysme, plaçant les SDIS de la région Centre Val de Loire et de la Nièvre au bord de la rupture capacitaire.

Cette coopération inter-sdis et cette solidarité ont été possibles grâce à un engagement de tous les instants et sans compter, des sapeurs-pompiers et des personnels administratifs et techniques des SDIS, que les Présidents de SDIS remercient chaleureusement.

Deux des sujets majeurs abordés dans cette rencontre dépendent de l'avenir des SDIS de la région Centre Val de Loire et de la Nièvre. De fait, il est maintenant urgent de faciliter l'exercice des missions des sapeurs-pompiers, notamment volontaires, dans nos territoires.

Cette nécessité ne se fera pas sans un travail en profondeur et plus qu'urgent sur les causes mêmes de cette conjoncture.

**CONTACT PRESSE**

**Constance Guery**

constance.guery@sdis45.fr

07 04 91 76 66

02 38 61 90 84